

Livret des études
École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée
DSA d'architecte-urbaniste

**Le diplôme de spécialisation
et d'approfondissement (DSA)
d'architecte-urbaniste
créé par Yves Lion en 2005 au
sein de l'Éav&t est aujourd'hui
dirigé par
Éric Alonzo, architecte,
docteur, lauréat du prix
européen Manuel de Solà-
Morales 2017 et
Frédéric Bonnet,
architecte, Grand Prix de
l'urbanisme 2014.**

Cette formation s'adresse aux
architectes et aux paysagistes
diplômés qui souhaitent se
spécialiser dans l'urbanisme de
projet.

* Diplôme de spécialisation et
d'approfondissement en architecture
- mention «architecture projet urbain».

Présentation

Aujourd'hui, l'obtention du diplôme d'architecte ne suffit pas à donner une compétence en urbanisme.

Inversement, les études d'urbanisme ne forment pas à la conception formelle (urban design et landscape architecture).

Face à ce constat, le DSA d'architecte-urbaniste* offre une formation à visée professionnelle, destinée spécifiquement aux architectes et paysagistes qui souhaitent intervenir dans le domaine de l'aménagement des villes et de la transformation des territoires à différentes échelles dans les aspects les plus proches du métier de concepteur.

Le DSA d'architecte-urbaniste permet d'approfondir ses compétences en matière de conception, en termes d'outils techniques et de représentation, mais aussi d'appréhender des données socio-économiques, des mécanismes de décision, des jeux d'acteurs et des cadres réglementaires.

Il ouvre aux métiers de l'urbanisme engagés du côté de la maîtrise d'œuvre et permet d'intégrer des structures professionnelles qui interviennent à différents niveaux du projet urbain (collectivités locales, Sem, promotion immobilière, bureaux d'études, CAUE, etc.).

Responsabilité de l'architecture pour le territoire

Le dispositif pédagogique du DSA d'architecte-urbaniste privilégie une approche transcalaire et itérative où l'échelle architecturale peut être mobilisée pour tester les capacités de transformation d'un site et répondre à des enjeux politiques, économiques ou environnementaux plus élargis.

Diversité des situations métropolitaines

Au-delà des limites de la ville constituée, le DSA prend acte de la diversité des situations de projet et permet d'engager des réponses singulières pour l'espace public et le paysage afin de penser le territoire en termes d'équilibre et de solidarités.

Approche transversale

L'approche transversale de la formation offre une double aptitude au projet et à la réflexion thématique. Les questions défrichées par d'autres disciplines alimentent la réflexion par le biais de séminaires thématiques mais aussi, en atelier, par l'intervention d'experts, à l'instar de ce qui se pratique dans le contexte professionnel.

Interaction entre recherche et opérationnalité

La majeure partie de la formation est consacrée à des projets élaborés dans des conditions de commandes réelles émanant d'institutions publiques ou d'organismes privés. Ce dispositif permet de se confronter aux préoccupations et aux exigences des commanditaires tout en soutenant une approche théorique. Les études, à visée exploratoires et prospectives sont diffusées sous la forme de cahiers destinés à être partagés dans le monde universitaire et professionnel.

Enseignements

La formation s'organise sur trois semestres (18 mois).

Semestres 1 et 2

Projet

Les deux premiers semestres sont consacrés à l'atelier de projet, encadré par Éric Alonzo et Frédéric Bonnet architectes-urbanistes et Christophe Delmar, paysagiste et urbaniste.

Il s'accompagne d'un enseignement sur l'argumentation, l'écriture et la communication visuelle.

Savoirs et savoir-faire liés à l'urbanisme

Parallèlement à l'atelier de projet urbain et territorial, l'enseignement est enrichi par un séminaire intensif d'ouverture, des semaines thématiques, des enseignements et un voyage d'études à l'étranger.

Semaines thématiques

Représentation du projet urbain (octobre)

Concevoir et dessiner les infrastructures (novembre)

Paysage, territoire, environnement : un état des lieux théorique (décembre)

Grands ensembles, péri-urbain, campagne, etc. (janvier)

Économie urbaine (janvier)

Écologie urbaine (avril)

Projet urbain, actualités et procédures (juin)

Semestre 3

Mise en situation professionnelle

La formation se conclut par une mise en situation professionnelle d'une durée minimale de cinq mois dans une structure externe. Cette expérience professionnelle fait l'objet de l'élaboration d'un mémoire thématique et problématisé, soutenu devant un jury.

	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3
Projet	Atelier de projet urbain et territorial 9 Éric Alonzo, Frédéric Bonnet, Christophe Delmar	Atelier de projet urbain et territorial 12 Éric Alonzo, Frédéric Bonnet, Christophe Delmar	Mise en situation professionnelle 5 ou 6 mois suivi, encadrement, rédaction du mémoire 20 Eric Alonzo Frédéric Bonnet Rémi Ferrand
	Initiation au SIG Bruno Barroca		
	Apprendre des situations construites 3 Thibaut Barbier, Mathieu Delorme, Rémi Ferrand		
	Écrire et argumenter autour du projet urbain 3 Julie André-Garguilo, Paul Bouet, Marie-Charlotte Dalin	Écrire et argumenter autour du projet urbain 3 Julie André-Garguilo, Paul Bouet, Marie-Charlotte Dalin	
Savoirs et savoir-faire liés à l'urbanisme	Représentation et communication du projet urbain 3 Éric Alonzo, Julien Boidot, Frédéric Bonnet, L. Madrelle, J. Martin, D. Peleman, C. Simonet, P-A Trévelo	Économie urbaine 3 Thibault Barbier, Aurélien Delchet, Mathieu Delorme	Soutenance orale devant jury 10 Eric Alonzo Frédéric Bonnet Rémi Ferrand directeurs d'études personnalités extérieures
	Concevoir et dessiner les infrastructures 3 Éric Alonzo	Écologie urbaine 3 Thibault Barbier, Aurélien Delchet, Mathieu Delorme	
	Paysage, territoire, environnement : un état des lieux théorique 3 Sébastien Marot	Actualités et procédures du projet urbain 3 Ariella Masboungi	
Mise en situation professionnelle	Histoire et devenir des territoires habités 3 Stéphane Fuzessery, Paul Landauer	Apprendre des situations construites, voyage d'étude à l'étranger 3 Eric Alonzo Frédéric Bonnet	
	Cours ville, paysage, territoire, infrastructure au choix 3 Eric Alonzo Guillaume Boubet Pascale Joffroy Bertrand Vallet ...	Cours ville, paysage, territoire, infrastructure au choix 3 Luc Baboulet Sébastien Marot Bertrand Vallet ...	
	Total : 30 ECTS	Total : 30 ECTS	Total : 30 ECTS

Semestre 1

Projet

Atelier de projet urbain et territorial

Éric Alonzo,
Frédéric Bonnet,
Christophe Delmar

9

Initiation au SIG Bruno Barroca

0

Apprendre des situations construites

Thibaut Barbier,
Mathieu Delorme,
Rémi Ferrand

3

Écrire et argumenter autour du projet urbain

Julie André-Garguilo, Paul Bouet, Marie-Charlotte Dalin

3

Représentation et communication du projet urbain

Éric Alonzo, Julien Boidot, Frédéric Bonnet, Laurence Madrelle, Julien Martin, David Peleman, Catherine Simonet, Pierre-Alain Trévelo

3

Concevoir et dessiner les infrastructures

Éric Alonzo

3

Paysage, territoire, environnement : un état des lieux théorique

Sébastien Marot

3

Histoire et devenir des territoires habités

Stéphane Fuzessery,
Paul Landauer

3

Cours ville, paysage, territoire, infrastructure au choix

Eric Alonzo
Guillaume Boubet
Pascale Joffroy
Bertrand Vallet ...

3

Savoirs et savoir-faire liés à l'urbanisme

Semestre 1

Atelier de projet urbain et territorial

Atelier de projet / Éric Alonzo, Frédéric Bonnet, Christophe Delmar (responsables), Julien Martin

Cet atelier de projet a pour objectif d'enseigner le projet urbain, territorial et de paysage comme démarche cognitive et projectuelle dans un processus itératif qui doit :

- intégrer la notion des temporalités multiples,
- se comprendre comme une démarche collective à laquelle collabore une multiplicité d'acteurs avec leurs stratégies propres,
- envisager simultanément différentes échelles, des formes urbaines et architecturales.

Il s'agit de former à la « complexité » en intégrant le fait que « projet et analyse » procèdent d'une même démarche insécable, qui évolue en fonction des allers-retours obligatoires entre programme, site et projet. L'incitation à mener une réflexion sur les modes de représentation du projet urbain qui ne peuvent être ceux du projet d'architecture, constitue également l'un des axes de cet enseignement.

Contenu

L'enseignement constitue la « toile de fond » de la formation. Trois semaines sur quatre lui sont dédiées. À chaque semestre, la promotion est structurée en groupes de trois à quatre étudiants affectés à la réalisation d'une étude. Comme l'atelier s'étend sur deux semestres, chaque étudiant participe donc à deux études successives au sein d'un groupe renouvelé d'un semestre à l'autre. Les rencontres avec les enseignants ont lieu une fois par semaine sous la forme de séances de « présentation/rendu d'étape » qui réunissent toute la promotion (une à deux par mois) ou bien sous la forme de séances de suivi « sur table » par groupe de projet. Trois fois dans le semestre, l'atelier accueille les commanditaires des études. Une partie du temps de cet enseignement est consacré au déplacement des étudiants sur les sites d'études.

Travaux requis

En fonction des phases d'élaboration du projet et des thèmes liés aux différentes études, des « experts » (géographes, agronomes, ingénieur, etc.) interviennent dans l'atelier de projet pour des séances de travail, au côté des étudiants sur des sujets particuliers.

Au démarrage de l'atelier, un enseignement sur « l'information géographique au service du projet urbain et de territoire » est dispensé. Les architectes-urbanistes se trouvent confrontés à un territoire recomposé, complexifié, transformé par les bases de données numériques.

Au-delà de la connaissance des fonctionnalités d'un logiciel, l'intérêt de cet enseignement est de revenir sur les logiques induites par l'utilisation d'information géographique et ses limites. Les questions de projection, les règles de cohérence entre les données, la modélisation et les spécificités de l'information propre à chaque base de données sont des notions abordées dans un enseignement réalisé sous forme de pédagogie active basée sur une pratique importante.

Mode d'évaluation

Le travail effectué dans cet enseignement est évalué en fin de semestre à partir du « Cahier » rassemblant textes et éléments graphiques. Finalisé une semaine après le rendu final, ce document laisse la possibilité aux étudiants d'amender le travail suite au rendu. Cette note est pondérée, par l'évaluation en continue et l'avis des membres du jury sur la présentation orale.

Initiation au système d'information géographique

Atelier intensif d'ouverture / Bruno Barroca,
Yvan Okotnikoff

L'initiation au système d'information géographique - un outil au service du projet est un cours théorique d'introduction à l'environnement technique de l'outil SIG et à quelques unes de ses applications potentielles dans une démarche de conception à l'échelle territoriale. Cette initiation se déroule sur deux journées.

Contenu

1ère journée

Cette première journée d'immersion dans l'environnement SIG permet une familiarisation avec l'interface, la conversion de fichiers, la convergence vers un référentiel commun, l'édition graphique, la sélection de tables... Elle permet une prise en main sur le logiciel MapInfo essentiellement avec les données fournies avec le logiciel.

2ème journée

La séance en autonomie permet de refaire les principales manipulations réalisées le 1er jour avec des données plus complexes (mise en situation professionnelle). En second lieu, un retour est élaboré sur les difficultés rencontrées le matin puis un approfondissement des outils graphiques permet de réaliser des jointures, des requêtes spatiales, une analyse thématique, l'édition de cartes thématiques

Apprendre des situations construites

Atelier intensif d'ouverture / Thibault Barbier, Mathieu Delorme, Rémi Ferrand, Eric Alonzo, Frédéric Bonnet, Aurélien Delchet, Christophe Delmar

Ces deux semaines introductives (organisées fin septembre-début octobre) ont pour objectif de permettre aux étudiants de se projeter dans le territoire francilien, de se familiariser avec la culture de projet de la formation et les « outils » de maîtrise d'oeuvre urbaine et paysagère : notions, principes, dimensionnement, etc.

Elles apportent les bases nécessaires pour aborder le projet urbain dans sa dimension multi scalaire : du détail au territoire et inversement. Il s'agit d'introduire la notion de projet dans sa relation au territoire, à l'urbain, au paysage et à l'architecture ainsi que dans sa dimension stratégique et institutionnelle (outils d'aménagement et jeux d'acteurs). Les différents thèmes – espace public, voirie, nivellement, terrassement, récolte des eaux pluviales, plantations, îlot, typologies bâties, jeux d'acteurs, etc. – sont abordés au travers d'interventions d'acteurs extérieurs, de cours théoriques dispensés par Frédéric Bonnet et de visites de site dans la région parisienne donnant lieu à des exercices permettant d'en tester l'enseignement.

En contrepoint au territoire francilien, le séminaire se conclura par un voyage dans la métropole nantaise, permettant aux étudiants du questionner et formuler un retour critique sur la mise en application in situ de ces principes à travers la visite de cas concrets.

Contenu

Les deux semaines alternent des journées de visite en Île-de-France qui permettent d'étudier des situations territoriales distinctes, caractéristiques de différentes fabriques de la ville contemporaine : la campagne/nature/rurbain, la ville nouvelle, la banlieue faubourienne, la frange de la ville intra-muros.

À la fin de l'atelier un voyage est organisé à Nantes afin de visiter des projets «exemplaires (l'Île de Nantes et l'écoquartier de la Bottière-Chênaie). Dans ces différents contextes, les étudiants doivent dégager une « leçon » d'un projet ou d'une situation exemplaire, qu'ils doivent restituer sous la forme d'un carnet de visites combinant croquis, textes, relevés, etc.

Ces visites et ce travail in situ continu fera directement écho aux cours dispensés en atelier sur les infrastructures et les milieux

habités. Entre les visites, les étudiants, assistent à des conférences à l'école et à une demi-journée de séminaire.

Organisation des travaux dirigés :

Travaux dirigés n°1 : « formes urbaines »

L'objectif est d'analyser selon plusieurs critères deux tissus urbains franciliens rencontrés lors des visites 1 et 2 : la ville « projet » et la ville « réglementaire ».

- les îlots de la zac Claude Bernard, dans le Grand projet de rénovation urbaine Paris Nord-Est, soit un exemple contemporain d'un tissu urbain neuf conçu dans un projet urbain d'ensemble - un îlot montreuillois, soit un exemple issu de la fabrication « faubourienne » de la ville et de l'application des règlements.

Les étudiants produiront des fiches analytiques (type fiches de lot) permettant de comparer ces tissus du point de vue de

leur formes, leur densité, leur programmation, les règlements utilisés et d'apprécier comment sont gérées les questions du stationnement, du fonctionnement des rez-de-chaussée, etc.

Travaux dirigés n°2 : « Espaces publics »
L'objectif est d'analyser et de proposer la requalification d'un espace public à la fois dans sa dimension horizontale (plan, usages) et verticale (épaisseur, structure, réseaux, émergences, etc.).

En écho aux interventions magistrales, il s'agira d'aborder la conception de l'espace public dans son aspect technique (nivellement, VRD, récolte des eaux pluviales, plantations, etc.) au service du projet d'aménagement.

Mode d'évaluation

L'évaluation se fait sous forme :

- d'un travail dirigé par semaine faisant l'objet d'une évaluation (mise au point de documents de synthèse au format A3) ;
- d'un suivi continu à l'aide des « carnets de visites » (cahiers A5) mis à la disposition des étudiants.

Écrire et argumenter autour du projet urbain

Travaux dirigés / Paul Bouet, Julie André-Garguilo (responsables), Marie-Charlotte Dalin, Julien Martin

L'atelier d'écriture est consacré à la question de la mise en forme des idées et de la structuration des arguments qui sous-tendent les projets urbains. Son objectif est d'aider les étudiants à réfléchir aux enjeux de leurs projets, puis à savoir en présenter/expliciter de manière claire et convaincante les principales intentions et/ou orientations. Cet atelier a pour objectif de faire émerger une production de connaissance pouvant évoluer vers un travail plus spécifique d'une recherche dite « appliquée » et d'accompagner les étudiants qui souhaiteraient poursuivre, dans un deuxième temps, certaines de leurs investigations liées au projet dans le cadre d'une thèse de doctorat. Parallèlement, cet enseignement est destiné à approfondir le savoir-faire des architectes et des paysagistes en matière de communication visuelle au travers des différents médias de représentation : panneaux, diaporama, livret, etc. Les savoirs et les outils du design graphique sont mis au service de l'organisation du récit et de l'explicitation des idées.

Contenu

Il s'articule autour de deux « moments » pédagogiques. L'atelier d'écriture vise à accompagner les étudiants dans l'élaboration de leurs Cahiers de projet. Ceux-ci sont reproduits avec une maquette commune à l'École et remis aux commanditaires de chaque étude. Les Cahiers ont pour but de présenter les projets de manière claire et synthétique, et de préciser dans quel cadre théorique et pratique, ils ont été réalisés.

Parallèlement à la réalisation des projets eux-mêmes, l'élaboration des Cahiers se déroulent en trois temps :

1. Analyse de la commande, identification des enjeux et prise de position théorique : Le démarrage des études est l'occasion d'interroger la commande initiale, d'identifier les grands enjeux de l'étude et, le cas échéant, de prendre position – y compris de manière théorique – sur les grandes orientations qui pourront être données au projet. Ce travail préparatoire prend la forme d'un premier texte synthétique et individuel étayé par une bibliographie en résonance avec les enjeux de l'étude. Une attention particulière

est portée à la capacité de chaque étudiant à interroger de façon critique la commande et à expliciter, à partir d'un corpus de référence librement constitué, les futures orientations – y compris théoriques – de l'étude.

2. Présentation/explication du projet : L'avancement de chacune des études et la préparation des jurys (intermédiaire, final) conduisent ensuite chaque groupe d'étudiants à expliciter sa démarche de projet et à en expliquer les orientations et les enjeux. Ce travail de nature discursive, collectif cette fois, prend la forme d'un texte argumenté présentant chaque projet – texte qui pourra servir de « point de départ » à la présentation orale au moment des jurys, mais ne devra pas se confondre avec elle. Une grande attention est apportée à la clarté de l'énonciation, à la précision du vocabulaire employé, à la rigueur de l'argumentation ainsi qu'à la capacité de chaque groupe à privilégier la démonstration sur la description et à dégager des enjeux de portée générale.

3. Finalisation/formalisation des Cahiers : La semaine qui suit immédiatement le jury final est consacrée à la finalisation et à la formalisation des Cahiers. Une grande

attention est portée à la qualité des textes – sur le fond comme sur la forme – ainsi qu’à la pertinence du rapport textes/images. Les Cahiers de projet ne devront pas se contenter d’une présentation argumentée des projets. Ils devront être fondés sur une problématique clairement énoncée – positionnement théorique, réflexion méthodologique ou épistémologique, hypothèses ou prolongements possibles. Les enseignants accompagneront ainsi les étudiants dans l’élaboration conjointe de leur maquette graphique et dans la finalisation des textes introduisant et expliquant les projets.

Mode d’évaluation

L’évaluation se fait sous la forme d’un contrôle continu (assiduité et engagement), et à partir des textes individuels et collectifs, ainsi que du Cahier final.

Représentation et communication du projet urbain

Semaine thématique / Éric Alonzo, Julien Boidot, Frédéric Bonnet, Laurence Madrelle, Julien Martin, David Peleman, Catherine Simonet, Pierre-Alain Trévelo, Marc Brunier-Mestas, Etienne Martin

Cette semaine a pour objectif d'explorer la représentation du projet urbain à la fois comme moyen d'analyse du contexte et comme outil de conception. Support actif du dialogue entre les différents acteurs, la représentation manipule des codes spécifiques - distincts de ceux de l'architecture - pour rendre compte notamment des notions d'échelles et de temporalités. Après une mise en perspective historique et théorique, plusieurs conférenciers praticiens (architectes urbanistes, graphistes, etc.) viendront débattre du rôle que joue la représentation dans leurs travaux respectifs. Les enseignements s'articulent donc autour de présentations qui donnent lieu à des débats et à un travail final de synthèse.

Contenu

En début de semaine, un enseignement introductif « une histoire de la représentation dans le champ de l'urbanisme » retrace la généalogie de ses principaux modes « canoniques » et codifiés au cours du temps: le plan, la perspective, la photographie et le photomontage, la coupe, le schéma, le slogan, l'image-référence.

Puis, toute la semaine, l'apport des intervenants et les débats qu'ils suscitent, permettent d'aborder la question de la représentation du projet urbain à travers les thèmes qui caractérisent directement les problématiques contemporaines :

- représenter les échelles ;
- représenter le temps, les temporalités ;
- représenter l'indéterminé, l'incertain ;
- représenter l'invisible ;
- représenter la nature, le paysage, les écosystèmes ;
- représenter la ville territoire, l'« urbain » ;
- les codes culturels des différents acteurs (habitants, maître d'ouvrage, maître d'œuvre, etc.).

Mode d'évaluation

À l'issue de cette semaine, l'évaluation s'effectue sous la forme d'un exposé oral d'une quinzaine de minutes, par groupe de 2 ou 3 étudiants.

Concevoir et dessiner les infrastructures

Semaine thématique / Éric Alonzo, Charles Dard, Oriol Clos, Antoine Viger-Kohler, Philippe Gasser, Christophe Delmar

Durant les dernières décennies, les enjeux de transports sont davantage pensés en termes de « mobilités », qu'en termes d'infrastructures. Or, ces chemins, pistes cyclables, rues, routes, autoroutes, voies ferrées, canaux, etc. restent, de par leur présence physique, des constructions prégnantes dans le paysage et qui déterminent fortement sa structuration et conditionnent sa perception.

Ainsi, face à la complexité croissante des situations et des enjeux, l'infrastructure ne peut plus être pensée comme un pur produit des logiques techniques et sectorielles, mais bien comme des objets d'architecture et de paysage : les espaces publics majeurs des territoires urbains. Au-delà, des nouveaux aménagements, il s'agit tout autant d'améliorer, de transformer ou de reconverter les grandes infrastructures déjà là, héritées de la modernité. Toutefois, ces projets ne sont pertinents que s'ils sont instruits des enjeux actuels de la mobilité durable : multi-modalité, auto-partage, circulation automobile apaisée, modes « doux » ou « actifs », géolocalisation, etc.

Contenu

- l'architecture des infrastructures : mise en perspective historique ;
- les mobilités et voirie, panorama des réflexions actuelles de l'État ;
- l'infrastructure viaire au service du projet urbain ;
- les routes, autoroutes et paysage ;
- les mobilités durables ;
- l'infrastructure comme espace public, la leçon de Barcelone.

Mode d'évaluation

À l'issue de cette semaine les étudiants présentent des exposés en présence de Philippe Gasser.

Paysage, territoire, environnement : un état des lieux théorique

Semaine thématique DSA-DPEA / Sébastien Marot, Fanny Lopez, Raphaël ménard

La montée en régime des préoccupations environnementales et l'explosion des échelles de la réflexion et des projets sur le territoire remettent en question les outils, les méthodes, les références et jusqu'à la notion même d'urbanisme. Pour embrayer sur ces préoccupations, et tenter de contribuer à leur solution ou leur élucidation, les disciplines de projet, et l'architecture au premier chef, sont simultanément contraintes à un mouvement d'ouverture (vers de nouvelles questions, de nouveaux enjeux, de nouvelles pratiques et synergies) et à un mouvement d'introspection (pour aller chercher dans leurs traditions des éléments de jurisprudence susceptibles de les aider à envisager ces nouvelles questions ou ces nouveaux problèmes). Pour le dire de façon plus simple : la crise ou le désarroi environnemental contemporains mettent l'architecture sur la sellette et la contraignent à une rénovation ou une renaissance théorique qui la rende explicite comme art de l'environnement.

Contenu

Cette semaine s'efforcera de proposer un état des lieux des voies et directions dans lesquelles cette rénovation cherche et s'opère aujourd'hui. Les interventions croisent des paysagistes, des urbanistes, des architectes, des théoriciens, etc.

- Questionner la pertinence de la « grande échelle », du paysage ou du territoire, pour aborder les problèmes de l'urbanisme aujourd'hui.

- Mesurer la façon dont les problématiques environnementales font évoluer les enjeux, les méthodes et les outils de l'urbanisme. La dialectique entre architecture et urbanisme s'en trouve-t-elle modifiée ?

- Questionner l'ambition de l'architecture et de l'urbanisme à produire de la diversité, de la variété et de l'identité.

- Analyser les champs ou les cadres théoriques émergeant de la ville ou de la métropole et évaluer leur pertinence pour le projet d'urbanisme.

- Interroger la « surréglementation » ou au contraire la dérégulation comme réponses aux problèmes actuels des villes, des paysages et des territoires et revisiter les

traditions et la jurisprudence de nos disciplines, pour y trouver de nouveaux modèles ou de nouvelles références.

- Explorer d'autres disciplines, savoirs ou théories, partenaires ou interlocuteurs susceptibles d'enrichir le projet.

Mode d'évaluation

Note de synthèse et exposé élaboré à partir des différentes contributions et en relation avec les travaux d'atelier démontrant la capacité des étudiants à intégrer dans leur projet urbain les notions développées dans la session de cours. analyse thématique, l'édition de cartes thématiques.

Histoire et devenir des territoires habités

Semaine thématique / Stéphane Füzéssery, Paul Landauer

L'objectif de cette semaine thématique est de contribuer à une meilleure connaissance des territoires que l'on habite aujourd'hui : centres gentrifiés, grands ensembles, lotissements sub/périurbains, campagnes...

Quels mécanismes économiques, sociaux, mais aussi culturels (c'est-à-dire relevant de l'ordre des représentations) commandent la répartition des individus dans ces différents types d'espaces ? Quelles formes urbaines correspondent à ces modes d'habiter ? Comment se sont-elles constituées ? Quelles difficultés sociales, économiques et environnementales ces territoires rencontrent-ils ? Quels en sont les potentiels et les perspectives d'évolution ? Avec quels concepts (et quels outils) faut-il appréhender (et intervenir sur) ces espaces ?

Contenu

L'objectif de cette semaine thématique est de contribuer à une meilleure connaissance des territoires que l'on habite aujourd'hui : centres gentrifiés, grands ensembles, lotissements sub/périurbains, campagnes... Afin d'esquisser des réponses à ces questions, la semaine croisera les points de vue de praticiens (architectes-urbanistes) et de chercheurs issus des différentes disciplines de l'urbain (historiens, sociologues, géographes). Après une introduction permettant d'inscrire ces différents types d'espace urbain dans l'ensemble des reconfigurations territoriales produites par l'urbanisation contemporaine, des éclairages spécifiques seront apportés sur quatre grandes catégories de territoires : les centre-ville « gentrifiés », qui sont aujourd'hui réinvestis par une part

Mode d'évaluation

À l'issue de la semaine, l'évaluation s'effectuera sous la forme d'un exposé oral par groupe d'étudiants sur un sujet donné dès la séance d'introduction. Chaque exposé sera l'occasion de mobiliser/restituer de manière réflexive et critique les éléments d'information et de réflexion accumulés tout au long de la semaine.

Cours ville, paysage, territoire, infrastructure au choix

Cours Magistral

Chaque semestre, les étudiants choisissent un optionnel dans l'offre pédagogique du deuxième cycle. Différents cours sont proposés :

- Bidonvilles et habitats précaires / Pascal Joffroy
- Histoire et théorie des infrastructures / Eric Alozno
- Projet urbain et territorial / Guillaume Boubet
- Sociologie urbaine / Bertrand Vallet
- Les leçons du mardi

Semestre 2

Projet	Atelier de projet urbain et territorial Éric Alonzo, Frédéric Bonnet, Christophe Delmar	12
	Écrire et argumenter autour du projet urbain Julie André-Garguilo, Paul Bouet, Marie-Charlotte Dalin	3
Savoirs et savoir-faire liés à l'urbanisme	Économie urbaine Thibault Barbier, Aurélien Delchet, Mathieu Delorme	3
	Écologie urbaine Thibault Barbier, Aurélien Delchet, Mathieu Delorme	3
	Actualités et procédures du projet urbain Ariella Masboungi	3
	Apprendre des situations construites, voyage d'étude à l'étranger Eric Alonzo Frédéric Bonnet	3
	Cours ville, paysage, territoire, infrastructure au choix Luc Baboulet Sébastien Marot Bertrand Vallet ...	3

Semestre 2

Atelier de projet urbain et territorial

Atelier de projet / Éric Alonzo, Frédéric Bonnet, Stéphane Füzéssery, Christophe Delmar, Julien Martin

Cet atelier de projet a pour objectif d'enseigner le projet urbain, territorial et de paysage comme démarche cognitive et projectuelle dans un processus itératif qui doit :

- intégrer la notion des temporalités multiples,
- se comprendre comme une démarche collective à laquelle collabore une multiplicité d'acteurs avec leurs stratégies propres,
- envisager simultanément différentes échelles, des formes urbaines et architecturales.

Il s'agit de former à la « complexité » en intégrant le fait que « projet et analyse » procèdent d'une même démarche insécable, qui évolue en fonction des allers-retours obligatoires entre programme, site et projet. L'incitation à mener une réflexion sur les modes de représentation du projet urbain qui ne peuvent être ceux du projet d'architecture, constitue également l'un des axes de cet enseignement.

Contenu

Cet enseignement constitue la « toile de fond » de la formation. Globalement, trois semaines sur quatre lui sont dédiées.

À chaque semestre, la promotion est structurée en groupes de trois à quatre étudiants affectés à la réalisation d'une étude. Comme l'atelier s'étend sur deux semestres, chaque étudiant participe donc à deux études successives au sein d'un groupe renouvelé d'un semestre à l'autre.

Les rencontres avec les enseignants ont lieu généralement une fois par semaine sous la forme de séances de « présentation/rendu d'étape » qui réunissent toute la promotion (une à deux par mois) ou bien sous la forme de séances de suivi « sur table » par groupe de projet.

Trois fois dans le semestre, l'atelier accueille les commanditaires des études : lors de la présentation/lancement de l'étude, du jury intermédiaire et du jury final. Du reste, pour les jurys, des enseignants et personnalités extérieures sont également invités.

Par ailleurs, une partie du temps de cet enseignement est consacré au déplacement des étudiants sur les sites d'études.

Travaux requis

En fonction des phases d'élaboration du projet et des thèmes liés aux différentes études, des « experts » (géographes, agronomes, ingénieur, etc.) interviennent dans l'atelier de projet pour des séances de travail, au côté des étudiants sur des sujets particuliers. Au démarrage de l'atelier, un enseignement sur « l'information géographique au service du projet urbain et de territoire » est dispensé. Plus que jamais l'architecture et l'urbanisme lient les sciences de l'information et du savoir à celles du territoire et de l'espace allant jusqu'à l'organisation des données sous forme de projets de paysage de données et autre « datascares ». Les architectes-urbanistes se trouvent confrontés à un territoire recomposé, complexifié, transformé par les bases de données numériques. La formation dispensée dans le DSA s'inscrit dans ce cadre en insistant sur l'outil de projet généralement nommé système d'informations géographiques (SIG). Les SIG manient une information géographique et ont pour but de mettre en relation des informations topologiques, sémantiques, géométriques afin d'identifier, de structurer, de simuler et de cartographier des résultats, esquisses, analyses, etc. Pour cela, il n'existe pas de système universel, le plus important est d'adapter le SIG au projet

à travers la sélection des données, la qualité des données, la structuration du modèle de données. Au-delà de la connaissance des fonctionnalités d'un logiciel, l'intérêt de cet enseignement est de revenir sur les logiques induites par l'utilisation d'information géographique et ses limites. Les questions de projection, les règles de cohérence entre les données, la modélisation et les spécificités de l'information propre à chaque base de données sont des notions abordées dans un enseignement réalisé sous forme de pédagogie active basée sur une pratique importante.

Mode d'évaluation

Le travail effectué dans cet enseignement est évalué en fin de semestre par les enseignants de l'atelier à partir de la restitution de l'étude sous la forme du « Cahier » rassemblant textes et éléments graphiques. Finalisé une semaine après la soutenance orale, ce document laisse la possibilité aux étudiants d'amender le travail suite aux échanges qu'ils ont eu avec le jury. Bien entendu cette note est pondérée, par l'évaluation en continue et l'avis des membres du jury sur la présentation orale.

Écrire et argumenter autour du projet urbain

Travaux dirigés / Paul Bouet, Julie André-Garguilo, Marie-Charlotte Dalin, Julien Martin

L'atelier d'écriture est consacré à la question de la mise en forme des idées et de la structuration des arguments qui sous-tendent les projets urbains. Son objectif est d'aider les étudiants à réfléchir aux enjeux de leurs projets, puis à savoir en présenter/expliciter de manière claire et convaincante les principales intentions et/ou orientations. Cet atelier a pour objectif de faire émerger une production de connaissances pouvant évoluer vers un travail plus spécifique d'une recherche dite « appliquée » et d'accompagner les étudiants qui souhaiteraient poursuivre, dans un deuxième temps, certaines de leurs investigations liées au projet dans le cadre d'une thèse de doctorat. Parallèlement, cet enseignement est destiné à approfondir le savoir-faire des architectes et des paysagistes en matière de communication visuelle au travers des différents médias de représentation : panneaux, diaporama, livret, etc. Les savoirs et les outils du design graphique sont mis au service de l'organisation du récit et de l'explicitation des idées.

Contenu

Il s'articule autour de deux « moments » pédagogiques :

Élaboration des Cahiers

L'atelier d'écriture vise tout d'abord à accompagner les étudiants dans l'élaboration de leurs Cahiers de projet.

Ceux-ci sont reproduits avec une maquette commune à l'École d'architecture de la ville & des territoires et remis aux commanditaires de chaque étude. Ils ont pour but de présenter les projets de manière claire et synthétique, et de préciser dans quel cadre théorique et pratique, ils ont été réalisés.

Parallèlement à la réalisation des projets eux-mêmes, l'élaboration des Cahiers se déroulent en trois temps :

1. Analyse de la commande, identification des enjeux et prise de position théorique : Le démarrage des études est l'occasion d'interroger la commande initiale, d'identifier les grands enjeux de l'étude et, le cas échéant, de prendre position – y compris de manière théorique – sur les grandes orientations qui pourront être données au projet. Ce travail préparatoire prend la forme d'un premier

texte synthétique et individuel étayé par une bibliographie en résonnance avec les enjeux de l'étude. Une attention particulière est portée à la capacité de chaque étudiant à interroger de façon critique la commande et à expliciter, à partir d'un corpus de référence librement constitué, les futures orientations – y compris théoriques – de l'étude.

2. Présentation/explication du projet : L'avancement de chacune des études et la préparation des jurys (intermédiaire, final) conduisent ensuite chaque groupe d'étudiants à expliciter sa démarche de projet et à en expliquer les orientations et les enjeux. Ce travail de nature discursive, collectif cette fois, prend la forme d'un texte argumenté présentant chaque projet – texte qui pourra servir de « point de départ » à la présentation orale au moment des jurys, mais ne devra pas se confondre avec elle. Une grande attention est apportée à la clarté de l'énonciation, à la précision du vocabulaire employé, à la rigueur de l'argumentation ainsi qu'à la capacité de chaque groupe à privilégier la démonstration sur la description et à dégager des enjeux de portée générale.

3. Finalisation/formalisation des Cahiers :
La semaine qui suit immédiatement le jury final est consacrée à la finalisation et à la formalisation des Cahiers. Une grande attention est portée à la qualité des textes – sur le fond comme sur la forme – ainsi qu'à la pertinence du rapport textes/images. Les Cahiers de projet ne devront pas se contenter d'une présentation argumentée des projets. Ils devront être fondés sur une problématique clairement énoncée – positionnement théorique, réflexion méthodologique ou épistémologique, hypothèses ou prolongements possibles. Les enseignants accompagneront ainsi les étudiants dans l'élaboration conjointe de leur maquette graphique et dans la finalisation des textes introduisant et expliquant les projets.

Mode d'évaluation

L'évaluation se fait sous la forme d'un contrôle continu (assiduité et engagement), et à partir des textes individuels et collectifs, ainsi que du Cahier final. Au semestre 3, l'évaluation est faite par le jury final de la formation sur la base du mémoire de mise en situation professionnelle et de sa soutenance orale.

Économie urbaine

Semaine thématique / Thibault Barbier, Aurélien Delchet, Mathieu Delorme

La faible croissance économique de ces cinq dernières années (moins de 0,8% depuis 2010) couplé à l'impératif écologique de renouvellement de la ville sur elle-même complexifie la fabrique urbaine. Contrainte financière, incertitude de commercialisation, dureté foncière, dépollution, travaux en milieu habité... la vérification de la faisabilité économique d'une opération ne peut plus succéder au processus de conception. Elle doit y être totalement intégrée, négociée à chaque instant. Loin de marginaliser le concepteur-urbaniste, cet enjeu le replace au contraire au cœur de la conduite du projet urbain : de nouveaux modèles convoquant simultanément les champs économique, partenarial et spatial sont à inventer. Pour se faire, la semaine intensive «économie urbaine» vise à doter l'étudiant d'une bonne maîtrise des logiques de faisabilités opérationnelles et financières d'un projet urbain : comprendre le modèle économique classique d'une opération (acteurs, bilans...), explorer les innovations opérationnelles actuelles (leviers d'optimisations, nouveaux acteurs, outils de négociation...), concevoir un montage urbain expérimental dans le cadre de l'atelier de projet du semestre sur une thématique d'actualité (exemple, en 2015, le logement abordable).

Contenu

Dans un premier temps :

- présentation des grandes familles d'acteurs qui constituent la chaîne de l'immobilier (collectivité locale, aménageur, promoteur, investisseur, habitant, usager) en insistant sur leurs systèmes de représentation, leurs modèles économiques et leurs interactions. Seront détaillées les notions de création de valeur, de rendement, de plus-value, de risque, de marge...

- analyse de la chaîne des bilans (aménageur, promoteur, investisseur). Seront explicités le chaînage des bilans, la méthode du compte à rebours pour évaluer la charge foncière à partir des prix de sortie...

Dans un deuxième temps :

- analyse des leviers d'actions dans l'optimisation d'une opération urbaine: forme urbaine, dépollution, phasage, raisonnement en coût global...

Seront précisés les ordres de grandeurs et seuils ainsi que l'implication nécessaire de chaque type d'acteur.

- présentation des nouvelles pratiques opérationnelles et financières de la fabrique de la ville en distinguant celles dont l'expérimentation est en cours et celles, à explorer, suite à l'évolution du cadre juridique (démembrement de propriété, reconnaissance du statut de l'habitat participatif...) ou à une innovation.
- illustration de démarches partenariales par couple d'acteurs (aménageur-promoteur, promoteur-investisseur...) mais également dans le cadre de la conduite d'un projet urbain global (management du process par le concepteur-urbaniste).

Dans un troisième temps :

- la simulation de la mise en œuvre opérationnelle et financière d'un programme spécifique sera l'occasion de consolider le projet de semestre (enrichissement de la dimension expérimentale et enrichissement de sa portée critique).

Mode d'évaluation

Note illustrée.

Écologie urbaine

Semaine thématique / Thibault Barbier, Aurélien Delchet, Mathieu Delorme

La modernité nous a fait passer d'un processus spontané d'organisation et de fonctionnement des écosystèmes, régis par les cycles naturels, à un processus dominé, construit et géré par l'Homme. S'insérer dans un lieu, s'intégrer dans un milieu « sans casser la machine » est une alchimie conceptuelle et technique délicate.

Repenser la synergie avec le vivant, le climat, le sol est l'enjeu que doit relever le concepteur-urbaniste pour accompagner la perpétuelle et nécessaire évolution du milieu « naturel » humain : la ville. La semaine intensive « écologie urbaine » vise à apporter à l'étudiant un nouvel éclairage sur les interactions du monde vivant avec les milieux de vie pour une approche du projet urbain mieux mesurée : Elle prendra appui sur :

- la présentation de méthodes de prise en compte des ressources naturelles tel que le soleil, le vent, la pluie, les sols, le végétal, l'animal...
- l'illustration de pratiques d'ingénierie écologique en cours à différentes échelles du projet urbain : de la stratégie territoriale à la maîtrise d'oeuvre urbaine,
- l'élaboration par l'étudiant d'une stratégie de gestion d'une ou plusieurs ressources naturelles dans le cadre de l'atelier de projet du semestre.

Contenu

Dans un premier temps :

- décomposition de l'entité « nature » en sous « facteurs imbriqués » biotiques (végétale, animal, humain) et abiotiques (sol, climat).

Chaque facteur sera présenté d'une façon synthétique (notions clés) et illustrée (pratiques vertueuses) pour faciliter une appropriation dans la démarche de projet

- présentation des principaux concepts et acteurs régulateurs et d'exemples de leur mobilisation dans une approche de projet
- introduction de la notion de « services écosystémiques » et des nouveaux acteurs associés (Agence de la biodiversité, banque de

compensation, fond d'investissement, agence de notation, etc.)

Dans un deuxième temps :

- intervention d'experts pour illustrer de nouvelles pratiques opérationnelles d'écologie urbaine dans le cadre d'opérations territoriales et urbaines emblématiques

- intervention d'acteurs impliqués dans l'approche économique des écosystèmes

Dans un troisième temps :

- atelier de travail pour la conception d'un ensemble de pratiques écologiques et de principes de gestion -écosystémique appliqués au projet urbain du semestre.

Mode d'évaluation

Note illustrée (cinq pages maximum) d'écologie urbaine appliquée au projet. Celle-ci devra développer un point de vue critique et détaillera les pistes de projet à mettre en oeuvre au regard de la ressource naturelle choisie.

Actualités et procédures du projet urbain

Semaine thématique / Ariella Masboungi

Située à la fin de la première année, cette dernière semaine thématique aborde de manière globale la question du projet urbain sous la forme d'un approfondissement. Elle est destinée à dresser un état des lieux des enjeux du projet urbain contemporain en dégagant quels en sont aujourd'hui les thèmes émergents : grands territoires, énergie, résilience, etc. dans une visée prospective. En s'appuyant notamment sur un comparatif entre différentes expériences françaises et européennes, cet enseignement s'attache à considérer à la fois la qualité conceptuelle et la dimension stratégique des projets et à étudier les jeux d'acteurs liés par des processus dynamiques de négociation : maîtres d'ouvrage, concepteurs et autres intervenants.

Contenu

- Définitions du projet urbain, ses évolutions depuis 20 ans et les principaux « laboratoires » européens.
- Procédures du projet urbain (consultation, urbaniste-conseil, accord cadre, etc.) et ses différents acteurs.
- Présentation de projets urbains « exemplaires » par leur maître d'ouvrage (privé ou public) et leur concepteur.
- Visite d'opération en Île-de-France ou dans une ville ou européenne proche (Lille, Anvers, Breda, etc.).

Mode d'évaluation

L'évaluation est faite sous la forme d'une note de synthèse de 6 à 8000 signes élaborée à partir de l'ensemble des contributions de la semaine témoignant de la réflexion personnelle des étudiants quant aux conditions d'exercice de leur futur métier et les grandes questions soulevées par le projet urbain.

Apprendre des situations construites

Voyage d'études à l'étranger / Éric Alonzo, Frédéric Bonnet

Cet enseignement s'inscrit dans le prolongement de celui de l'intensif d'ouverture qui alterne TD, visites de sites en Île-de-France, à Nantes, carnet de voyage à la main. Il s'agit donc en partie de vérifier et d'approfondir les méthodes acquises.

Au second semestre, il s'agit de se rendre dans une grande ville occidentale dont l'histoire et l'actualité urbanistique peut constituer une « leçon » pour les étudiants du DSA d'architecte-urbaniste.

Il s'agit en général de visiter une grande métropole européenne qui a sédimenté de nombreuses réalisations « exemplaires » au XXe et XXIe siècle afin d'appréhender et comprendre sa réalité urbaine et territoriale actuelle. Après une parenthèse de deux ans à Santiago du Chili (dans le cadre d'un partenariat), le cycle enclenché avec Barcelone, Amsterdam/Rotterdam, Berlin, a repris avec New-York.

Contenu

En amont, la préparation du voyage par les enseignants associe les étudiants et une ou plusieurs conférences sont organisées à l'École d'architecture par des spécialistes de la ville en question (exemples : Florian Hertweck pour Berlin, Jean-Louis Cohen pour New York).

Durant le voyage, les deux-tiers du programme sont entièrement consacrées (soirées incluses parfois) aux visites en groupe et à la rencontre des intervenants locaux. Si ces journées – souvent au rythme du « pas de course » – permettent de prendre connaissance d'un très grand nombre de situations et réalisations architecturales, urbaines et territoriales, elles ne sont pas toujours propices à la compréhension approfondie. C'est la raison pour laquelle les derniers jours du voyage sont consacrés au retour sur certains lieux – la plupart visités une première fois par l'ensemble du groupe – afin de les comprendre plus finement.

Les carnets de voyage : Par équipes de deux, les étudiants choisissent le site ou les sites (ce peut être une comparaison) en accord avec les enseignants. Sur le mode du carnet de voyage, réalisé in situ, les étudiants doivent situer leur objet dans la métropole, l'analyser selon tous les critères qu'ils jugent pertinents (densité, usages, échelles, etc.),

et, enfin, en tirer un « enseignement », sinon une problématique. Concernant les modalités du rendu, il est demandé de restituer cette étude, sur format A4 maximum, par l'écrit et le dessin légendé, en utilisant les modes de représentations adaptés à chaque élément du propos : schémas, plans, coupes, perspectives, axonométries, diagrammes, etc.

Au cours des journées dédiées à ce travail, une séance de correction intermédiaire est organisée par les enseignants. L'essentiel du travail doit être achevé à la fin du séjour. Seuls quelques compléments mineurs de mise en forme (assemblage, photocopies, etc.) sont autorisés au retour du voyage, avant la restitution à l'enseignant pour l'évaluation.

Au retour, ces « carnets de voyage » sont enfin rassemblés dans un recueil, accompagné du programme du voyage mis à jour, et diffusé au sein de l'École. Il rend compte du travail mené par les étudiants du DSA constitue une ressource pour l'organisation des voyages futurs organisés par d'autres enseignants de l'École.

Mode d'évaluation

Notation des « carnets de voyage » pondéré par l'investissement dans la préparation du voyage.

Cours ville, paysage, territoire, infrastructure au choix

Cours Magistral

Chaque semestre, les étudiants choisissent un optionnel dans l'offre pédagogique du deuxième cycle ...

- Architecture et arts de l'environnement / Sébastien Marot
- Sociologie urbaine / Bertrand Vallet
- Théorie de l'architecture et du territoire / Luc Baboulet

Semestre 3

Mise en situation professionnelle

**Mise en situation professionnelle de 5 ou 6 mois
suivi, encadrement, rédaction du mémoire**

20

Éric Alonzo
Frédéric Bonnet
Rémi Ferrand

Soutenance orale devant un jury

10

Éric Alonzo
Frédéric Bonnet
Rémi Ferrand
directeurs d'études
personnalités extérieures

Semestre 3

Rédaction du mémoire : Écrire et argumenter autour du projet urbain

Travaux dirigés / Julie André-Garguilo, Stéphane Fuzessery, Paul Landauer, Julien Martin

La formation se conclut par un semestre de mise en situation professionnelle (MSP) qui consiste en un travail encadré sur des missions en rapport avec l'urbanisme, en France ou à l'étranger, dans une structure externe à l'école : agences d'architecture, d'urbanisme, de paysage, de design, bureaux d'études, services de l'État (SDAP, DDT, etc.), services techniques de collectivités locales, CAUE, OPAC et offices HLM, SEM, EPA, organisations non gouvernementales, etc. Articulation entre la formation universitaire et la carrière d'architecte-urbaniste, la MSP doit offrir à l'étudiant l'occasion de tester et de valider les connaissances acquises au cours de la formation. Elle lui permet également de compléter sa formation en approfondissant certains domaines et en expérimentant des modes d'exercices professionnels spécifiques.

Contenu

La MSP donne lieu à la production d'un mémoire problématisé de 30 à 40 pages environ (hors annexes) qui s'appuie une restitution critique et réflexive de cette expérience professionnelle. Pour son élaboration, l'étudiant bénéficie de l'encadrement de l'enseignement « Écrire et argumenter autour du projet urbain » et d'un directeur d'études, enseignant de l'école.

Mode d'évaluation

L'atelier d'écriture vise tout d'abord à accompagner les étudiants dans la rédaction des mémoires de mise en situation professionnelle. Ces mémoires doivent rendre compte de la capacité des étudiants à mettre en perspective leur expérience en milieu professionnel (agence d'urbanisme, collectivité territoriale, société d'économie mixte d'aménagement, etc.) et à se positionner plus clairement dans l'énoncé d'une pratique d'architecte-urbaniste.

Les problématiques pourront porter aussi bien sur les conditions de la pratique professionnelle que sur les engagements propres aux projets, qu'ils soient d'ordre théorique, méthodologique ou programmatiques.

Le dernier semestre offre ainsi à l'étudiant l'occasion de tester et de valider les connaissances acquises au cours de la formation avec la rédaction du mémoire de mise en situation professionnelle. Durant cette période, à deux reprises, les étudiants sont invités à confronter leurs expériences professionnelles sous forme de tables rondes. Après quoi, ils bénéficient d'un suivi individuel, encadré par un directeur de mémoire. Cette production donne lieu à une soutenance orale publique devant le jury de la formation

Oral et soutenance : Écrire et argumenter autour du projet urbain

Travaux dirigés / Éric Alonzo, Frédéric Bonnet, Rémi Ferrand, Stéphane Fuzessery, Paul Landauer

La formation se conclut par soutenance orale devant le jury de la formation. L'étudiant est invité à présenter son mémoire. Il s'agit de résumer son propos en mettant en avant les points saillants de ce travail. Il doit aussi faire part de la réflexion personnelle que la MSP a permis de développer, de sa capacité à mettre en perspective son expérience en milieu professionnelle et son positionnement dans l'énoncé d'une pratique d'architecte-urbaniste.

Contenu

Le diplôme de spécialisation et d'approfondissement est délivré sur proposition du jury. Il est délivré après la validation de toutes les unités d'enseignement constitutives de la formation. L'administration délivre alors une attestation de diplôme (après contrôle du cursus) qui lance alors le processus de certification du parchemin. Les diplômes doivent être cosignés par deux ministères, une période de 2 à 6 mois peut être nécessaire.